

De la formation à une installation agricole :

Témoignage d'une ancienne compagne

Manon a suivi notre Programme Compagnonnage en Maraîchage Agroécologique en 2021, et elle est maintenant en cours d'installation avec deux autres compagnons rencontrés pendant la formation. Elle nous raconte son aventure !

La reconversion professionnelle

Fermes d'Avenir – Bonjour Manon ! Peux-tu te présenter ?

Manon – Bonjour ! Je m'appelle Manon, j'ai 32 ans, j'ai fait des études de droit international. J'ai travaillé quatre ans et demi dans une association qui accompagne les personnes réfugiées et les demandeurs d'asile en Ile-de-France, avant de souhaiter quitter la région. Je supportais mal le fait d'être toujours derrière un bureau et d'être déconnectée de la lumière du jour, j'avais besoin de passer plus de temps en extérieur.

Fermes d'Avenir – Comment a commencé ton projet de reconversion professionnelle ?

Manon - Je savais que je voulais avoir un travail en lien avec le rythme de la lumière naturelle, mais c'était très flou. J'ai commencé par assister à une journée organisée par l'APEC, l'association pour l'emploi des cadres, sur le thème "Changer de voie : Les questions à se poser". Nous étions une dizaine de personnes issues de milieux différents, dont plusieurs souhaitaient quitter des boulots où d'autres voulaient aller. Je me suis rendue compte qu'un métier correspondait juste à une certaine période de notre vie. Suite à ça, je suis allée sur le site internet du Service Public, qui propose un outil de recherche des formations. J'ai commencé à enregistrer en favoris certaines formations qui me parlaient ; c'est en regardant l'inventaire de mes favoris au bout d'un moment que j'ai pris conscience que 90% de mes favoris enregistrés étaient en lien avec le maraîchage et que c'était cette branche-là qui m'intéressait. J'ai alors commencé à considérer une reconversion vers l'agriculture.

La formation

Fermes d'Avenir - Quelle a été la première étape pour te lancer dans un projet agricole ?

Manon – J'ai voulu passer un Brevet Agricole (BPREA). Comme je suis originaire de Bourgogne, j'ai contacté un BPREA dans la région, spécialisé en Agriculture Biologique. Le responsable de formation m'a alors conseillée de réaliser un « projet de transition professionnelle », afin que ma formation soit financée par l'association dans laquelle j'étais toujours salariée. Ainsi, j'ai gardé ma place et mon salaire, tout en passant mon diplôme agricole.



Fermes d'Avenir – Et à la sortie de cette formation, tu avais ton projet en tête ?

Manon – J'avais des idées du projet que je voulais, mais pas assez de compétences pour le mettre en oeuvre. A la sortie du BPREA, je ne me sentais pas en capacité de monter une ferme, je manquais vraiment d'expérience pratique. Je me suis interrogée sur les possibilités d'acquérir cette expérience, comme le woofing, et puis je suis finalement tombée sur la formation Compagnonnage proposée par Fermes d'Avenir, dont le recrutement se faisait en septembre ! Cette formation me semblait adaptée car elle proposait plus de cadre, et puis d'acquérir de l'expérience sur des fermes par la pratique. J'ai aussi été motivée par la présence de personnes allophones (réfugiées, en apprentissage du français) dans la formation, puisque c'est le public avec lequel je travaillais précédemment. J'ai donc intégré la promotion de 2021.

Fermes d'Avenir – Alors, comment s'est déroulée la formation ?

Manon – C'était vraiment une super expérience ! Je partais sans trop d'attente, pour moi c'était surtout une opportunité de découvrir d'autres climats, d'autres régions, d'autres terroirs. Je suis repartie du Compagnonnage avec exactement ce que j'étais venue chercher : je me sentais désormais prête à monter ma ferme. Les différentes expériences sur les fermes m'ont permis de travailler des points spécifiques, comme la planification, l'aspect décisionnel, l'approvisionnement, les factures, le choix des outils... Mais le Compagnonnage a aussi été une expérience incomparable et intense en termes de relations humaines. Nous nous sommes particulièrement bien entendus au sein de la promo, et les relations entre binômes sur les fermes étaient enrichissantes.

Fermes d'Avenir – Et c'est comme ça que vous est venue l'idée, à toi et à d'autres compagnons, de monter un projet agricole commun ?

Manon – C'est ça. En fait, à l'époque de mon BPREA, j'avais effectué un stage en poules pondeuses dans un tiers lieu en Bourgogne, et je savais que ce collectif cherchait des maraîchers. J'ai alors proposé à mes copains de Compagnonnage de venir visiter la ferme avec moi. Finalement, le lieu a convenu à Florian, Baptiste et moi, et nous nous sentions tous les trois prêts à nous installer sur ce tiers lieu.

L'installation

Fermes d'Avenir – Comment s'est passé le début de l'installation ?

Manon - Nous avons emménagé tous les trois sur un tiers lieu en février 2022, en nous laissant le temps de réfléchir au projet, de voir ce qu'on allait pouvoir mettre en place en maraîchage. Nous avons 3 hectares disponibles à terme mais nous avons d'abord commencé à n'en cultiver qu'un seul. Durant l'année 2022, nous avons étudié la faisabilité du projet, pour une vraie installation en septembre. Nous avons été, entre autres, accompagnés par une conseillère en projets de diversification à la Chambre d'Agriculture, et avons ainsi monté notre premier dossier pour obtenir la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA).



Fermes d'Avenir – Que produisez-vous sur votre ferme ? Quels choix avez-vous dû faire ?

Manon – Nous faisons du maraîchage diversifié toute l'année, ce qui nous permet de produire une trentaine de légumes. Nous cultivons une partie de nos légumes en Maraîchage sur Sol Vivant (MSV) et avons aussi une partie plein champ sur laquelle nous cultivons de gros volumes. Pour l'instant nous tâtonnons, nous essayons différents itinéraires techniques. Nous avons aussi semé des haies durant l'hiver, afin de créer de la biomasse.

Fermes d'Avenir – Quels sont les avantages d'un projet en collectif ?

Manon – Nous avons rejoint un tiers-lieu avec un collectif d'agriculteurs déjà installés, ce qui est riche en termes de dynamique, avec une clientèle déjà identifiée, une entraide, comme par exemple du prêt de matériel agricole, des coups de main pour les gros chantiers, de la mutualisation pour les livraisons... En outre, nous sommes nous aussi un collectif à l'intérieur du collectif, puisque nous sommes trois pour le maraîchage et je ne me verrai pas du tout faire autrement : c'est une richesse inégalée que d'être trois cerveaux, d'avoir trois points de vue, de répartir la charge mentale en trois, répartir les temps d'astreinte (pouvoir partir en week-end et en vacances !). Nous avons chacun nos qualités et nos points forts, on se complète bien.

Les recommandations pour réussir son installation agricole

Fermes d'Avenir – Avez-vous rencontré des difficultés durant votre installation ?

Manon – Oui certaines, notamment sur le foncier. Nous avons appris que les parcelles étaient placées en zones naturelles, ce qui signifie que nous n'avons pas le droit de construire des infrastructures dessus, comme des bâtiments agricoles ou des serres. Or, à terme, nous en aurons forcément besoin pour atteindre nos objectifs de rentabilité, ce qui signifie que nous devons faire modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est très important pour un futur porteur de projet de s'intéresser au PLU et à la classification des parcelles. Nous avons choisi de nous installer quand même en connaissance de causes car les avantages du tiers lieu sont immenses, et car nous avons obtenu l'accord de principe de la mairie pour modifier cela. De plus, nous sommes aussi dans une zone de présomption de fouilles archéologiques ce qui nous impose de trouver des solutions pour toucher le moins possible de sol (ce qui est compliqué lorsqu'on veut implanter une serre, un bâtiment de stockage ou creuser un bassin !). Je conseille vivement aux porteurs de projet de regarder le site de l'« atlas des patrimoines » pour regarder les différentes classifications auxquelles peuvent être soumises leur terrain. Nous avons dû par exemple changer de fusil d'épaule par rapport à nos souhaits de base de creuser un bassin pour retenir l'eau, car l'accès à l'eau n'était pas installé à notre arrivée.



Fermes d'Avenir – L'accès à l'eau est en effet un problème majeur pour beaucoup de porteurs de projet. Comment avez-vous procédé ?

Manon – Quand nous sommes arrivés, il n'y avait pas d'accès à l'eau évident, pas de mare ni de puits. Mais un des agriculteurs d'ici avait repéré une source d'eau dans la montagne qui coulait en hiver. Nous nous sommes rendus à la source et nous avons mesuré son débit, pour ensuite faire un dossier auprès de la Police de l'Eau et obtenir une autorisation de prélèvement, en démontrant que cela n'aurait pas d'impact sur le milieu. Pour cela, nous avons été accompagnés par une connaissance dont c'est le métier, et heureusement car cela n'aurait pas été facile de monter un tel dossier tous seuls. Les démarches administratives ont été assez longues. Mais nous avons fini par obtenir l'autorisation, et depuis nous stockons l'écoulement de cette eau dans une citerne souple. Elle ne suffira cependant pas en termes de volume lorsque nous voudrons nous agrandir, alors nous avons encore du travail à fournir pour être confortable en termes d'irrigation sur nos parcelles.

Fermes d'Avenir – Que pouvons-nous vous souhaitez pour l'avenir ?

Manon – Continuer notre belle entente et notre travail à trois, de manière coopérative : tant que cet aspect-là fonctionne, on peut affronter ensemble toutes les autres petites et grosses galères des premières années d'installation.

Qu'est-ce que le Programme Compagnonnage ?

Le programme Compagnonnage est une formation longue par les pairs, fondée sur l'immersion et l'itinérance sur des fermes de notre réseau, complétée par des interventions théoriques et un accompagnement à la construction de son projet. Pendant 8 mois, les compagnons se confrontent à différentes pratiques agroécologiques, complètent leurs apprentissages par des interventions d'experts, et peaufinent leur projet d'installation. A l'issue de la formation, ils ont toutes les clés pour se lancer. En savoir plus.

